

Suivi de la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien

A l'invitation du ministre des Affaires étrangères et européennes, les co-présidents de la Conférence de Paris (M. Tony Blair, envoyé spécial du Quartet pour le Proche-Orient, Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne chargée des Relations extérieures et de la Politique européenne de voisinage, et un représentant de M. Jonas Stoere, ministre des Affaires étrangères de Norvège) se sont réunis ce soir au Quai d'Orsay. Le communiqué suivant a été diffusé à l'issue de la réunion :

(Paris, 7 juillet 2008)

Déclaration de la présidence et des co-présidences de la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien

1. Conformément à leur engagement pris lors de la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien (Paris, 17 décembre 2007), la présidence et les co-présidences se sont réunies ce soir à Paris pour examiner dans quelles mesures les donateurs présents à la Conférence de Paris avaient mis en œuvre leurs promesses, évaluer la mise en œuvre du Plan de développement et de réforme palestinien (PRDP) et examiner l'environnement actuel dans lequel toutes les parties s'emploient à promouvoir la reprise économique et la création des institutions palestiniennes. Elles ont salué les récentes évolutions dans la région, qui favorisent les progrès dans le processus de paix.

2. Elles ont réaffirmé leur soutien aux politiques actuellement menées par le Président Abbas et le Premier ministre Fayyad, ont salué la mise en œuvre du PRDP en particulier dans le secteur de la sécurité et ont exprimé leur appui au travail accompli lors de la Conférence de Berlin en soutien à la sécurité palestinienne et à l'Etat de droit le 24 juin.

3. Elles se sont vivement félicitées de ce que, sur le montant total des promesses de dons effectuées à Paris de 7,7 mds USD sur trois ans, la communauté internationale ait déjà versé plus de 920 millions USD en six mois en aide budgétaire directe et signé pour 1 md USD d'accords bilatéraux avec l'Autorité palestinienne pour des projets de développement. Outre des transferts directs au compte central du Trésor de l'Autorité palestinienne, deux mécanismes de financement, le mécanisme PEGASE (UE) et le Fonds fiduciaire pour le PRDP (Banque mondiale) ont permis de canaliser l'aide budgétaire destinée à l'Autorité palestinienne. Ce niveau sans précédent et le versement rapide des contributions démontrent la vigueur du soutien de la communauté internationale au gouvernement palestinien. La priorité dans les mois à venir consistera à obtenir des contributions des membres de la Ligue arabe. Celles-ci seront déterminantes pour combler le déficit budgétaire et soutenir les institutions palestiniennes.

4. La présidence et les co-présidences se félicitent des efforts du gouvernement palestinien pour améliorer la situation financière et budgétaire de l'Autorité

palestinienne dans un environnement difficile et contraint, incluant des facteurs économiques externes. Elles ont salué en particulier les efforts entrepris pour maîtriser les rémunérations du secteur public. Il est néanmoins indispensable que le gouvernement palestinien poursuive une politique budgétaire rigoureuse en rapport avec les futures recettes et contributions disponibles : à cet égard, les points critiques portent de toute évidence sur la gestion des salaires des fonctionnaires, le remboursement des arriérés aux secteurs public et privé et la réduction des subventions aux entreprises de service public.

5. Le succès de la conférence de soutien à l'investissement privé dans les Territoires palestiniens qui s'est tenue à Bethléem en mai est très encourageant et a envoyé des signaux positifs forts au secteur privé palestinien. La présence massive d'investisseurs étrangers et le climat favorable aux affaires qui en a résulté, en partie grâce à une coopération étroite avec le gouvernement israélien, devraient se poursuivre dans les mois à venir pour assurer la réalisation des marchés et des projets de développement concrets conclus à Bethléem. La présidence et les co-présidences ont insisté sur le fait que l'impact économique de la Conférence serait atténué en l'absence d'un environnement propice à la reprise économique.

Les restrictions imposées par le gouvernement israélien sur la liberté de déplacement et d'accès des Palestiniens continuent de peser lourdement sur les perspectives économiques. Sans levée significative de ces obstacles en Cisjordanie et un assouplissement des restrictions pesant sur les flux humanitaires et commerciaux vers la bande de Gaza, les perspectives de redressement du secteur privé sont très réduites, les programmes d'investissement publics et privés continueront d'être ralentis et en conséquence toute reprise économique continuera d'être empêchée.

6. Alors que certains progrès ont été réalisés sur le paquet de mesures (développement économique et social, allègement des restrictions à la liberté d'accès et de circulation, développement des zones de Cisjordanie dont l'accès est actuellement réduit, capacité palestinienne adéquate et résultats en matière de sécurité) convenu avec Israël, lancé par Tony Blair, représentant du Quartette, le 13 mai, pour dynamiser l'économie palestinienne et aider à préparer le futur statut d'Etat, Israël devrait accorder la plus grande priorité à la mise en œuvre rapide et intégrale du paquet qu'il avait accepté.

7. La présidence et les co-présidences saluent les développements politiques récents et notamment la trêve observée à Gaza. Un règlement durable de la situation à Gaza ne pourra s'obtenir que par des moyens pacifiques. Elles ont instamment demandé que le calme soit pleinement respecté et ont exprimé l'espoir qu'il sera durable et aboutira à un retour à une vie civile normale à Gaza et au rétablissement de l'Autorité palestinienne à Gaza. Elles ont invité toutes les parties à soutenir la réouverture contrôlée de tous les points de passage vers et depuis Gaza, tant pour des raisons humanitaires que pour permettre les flux commerciaux et sont prêtes à aider à la reconstruction économique de Gaza.

8. La présidence et les co-présidences conviennent de poursuivre leurs efforts pour s'assurer que les résultats de la Conférence de Paris se traduisent en succès sur le terrain. Elles ont décidé de se réunir à nouveau en septembre et ont pris note de la prochaine réunion du Comité de liaison ad hoc à New York le 22 septembre.